BANQUE ATLANTIQUE

TBB = 10,75 % | N/A = Non applicable

CANEVAS DE PRÉSENTATION HARMONISÉE DES TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES

Au titre du second semestre 2022

I - CHAMP D'APPLICATION

Les conditions générales de banque, consignées dans le présent recueil, s'appliquent aux opérations réalisées en Côte d'Ivoire par la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI), au profit de sa clientèle.
Les conditions et règlements édictés par les Autorités Monétaires s'appliquent de plein droit, même s'ils ne figurent pas explicitement dans le présent recueil. Il en est de même pour les normes découlant d'accords conclus entre la BACI et ses partenaires.
Les conditions sont déclinées conformément aux dispositions de l'Instruction n°004-5-2015 du 8 mai 2015 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), établissant un canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les Établissements de crédit à leur clientèle, à savoir :

I - Les conditions générales du compte ;
II - Les services rattachés au fonctionnement du compte ;
III - Les services bancaires ;
IV - Les services banque à distance ;
V - La gestion des incidents de paiement ;
VI - Les opérations sur titre ;
VII - Les opérations de change ;
VIII- Les opérations de crédits ;
IX - Les opérations avec l'étranger ;
X - Les autres services (divers).

Pour toute réclamation, bien vouloir contacter le Service organisation et qualité au numéro : +225 27 20 31 59 50

II - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

De façon générale, sont à la charge du client, tous impôts et taxes quelconques présents et à venir prévus par les présentes conditions. Les tarifs mentionnés s'entendent hors taxes.
Toutes les taxes, en particulier la TVA et l'IRC/IRVM, sont intégralement à la charge de la clientèle et retenues à la source suivant les textes en vigueur.
Tout service ou opération donnera lieu à la perception d'une commission à la charge du client à l'exception de ceux définis par l'Instruction de la BCEAO n°004-5-2014 du 25 juin 2014 relative aux services bancaires offerts à titre gratuit par les Établissements de crédits de l'UMOA à leur clientèle.

2.1. Places bancables et dates de valeur
-Les places bancables sont celles où la BCEAO est soit installée, soit représentée.
-Les dates de valeur sont toujours exprimées en jours ouvrables. Le samedi est considéré comme jour non ouvrable.

2.2. Monnaie
Les tarifs indiqués dans le présent recueil sont exprimés en Francs CFA (FCFA) hors TVA sauf disposition expresse contraire.
Pour les tarifs en EURO, une parité fixe est établie entre l'EURO et le Franc CFA à raison de 1 EUR pour 655,957 FCFA.

2.3. Périodicité d'arrêté des comptes
Les arrêtés sont effectués aux périodicités suivantes :
-Comptes de chèques et comptes courants : chaque fin de mois
-Comptes d'épargne : deux fois par an en fin juin et fin décembre

2.4. Opérations interbancaires
Les opérations entre banques ne sont pas soumises aux conditions fixées par le présent texte.
En cas de crédit consortial, l'accord des banques du consortium peut amener à déroger aux conditions du présent texte.
Une commission d'arrangement sera prise dans les cas de risk sharing inter-filiales.
Les crédits aux établissements financiers peuvent également être accordés à des conditions spéciales.

2.5. Taux débiteurs
-Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de : 10,75%
-Le Taux d'usure est de 15% à partir du 1er janvier 2014
-Le Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire (T.M.M) : 4,5% à fin mars 2019.
-Le Meilleur Taux Débiteur (MTD) de la BACI varie en fonction des conditions du marché.

2.6. Autres frais à la charge du client.
Les frais de télex/Swift/téléphone/fax/courrier sont appliqués sur la base du tarif pratiqué par les différents prestataires et majorés comme ci-dessous.

A - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

I- CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

		FCFA/HT
1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèque	Aucun
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Aucun
1.1.1.3	Dépôt à terme	1.000.000 FCFA montant minimum
1.1.1.4	Compte d'épargne logement	Non applicable
1.1.1.5	Plan épargne logement	50 000 FCFA
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance de livret d'épargne)	Non applicable
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèque	Aucun
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Aucun
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Aucun
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	Aucun
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Aucun
1.2.2	Compte d'épargne simple	Aucun
1.2.3	Dépôt à terme	Aucun
1.2.4	Compte d'épargne logement	Aucun
1.2.5	Plan épargne logement	Aucun
1.2.6	Compte sur livret	Non applicable
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Aucun
1.2.7.2	Compte d'épargne	
1.2.8	Compte indivis	Non applicable
1.2.8.1	Compte chèques	
1.2.8.2	Compte d'épargne	
1.2.9	Lettre de clôture juridique	
1.2.10	Attestation de clôture de compte	20 000 FCFA
1.2.1.2	Autres types de clôture de comptes	Aucun

II - SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	10,75%
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Non applicable
2.1.1.3	Commision du plus fort découvert	1/12 pour mille
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	Gratuit
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	2 500 FCFA/ Fiche de dépassement ponctuel pour les particuliers
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	Non applicable
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	5 000 FCFA/mois Hors Pack, sinon en fonction du Pack
2.1.1.8	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.1.9	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.2	Autres types de compte	
2.1.2.1	Packs (compte + carte + Amobile + Assurances + e facture)	
2.1.2.1.1	Professionnels	
	Pack Atlantique	4 000/mois
	Pack Premium +	10 000/mois
	Pack Platinum	15 000/mois
	Pack Elite	25 000/mois
	Pack Jeunes Actifs	5 500/mois
	Pack Jeunes Etudiants	800/an
	Pack Student	1500/mois
	Pack Liberty Gold	15 000/mois
	Pack Liberty Platinum	20 000/mois
	Pack Select Pro TPE	10 000/mois
	Pack Start Fonctionnaire	500/mois
	Pack Agripay Micro Farmer	Gratuit
2.1.2.2	Dépôts à termes	"Pas de frais; dépôt minimum : 10.000.000 FCFA; durée minimum: 1 mois
2.1.2.3	Comptes Diaspora Internationale	Pénalité de déblocage anticipé : 1%"
2.1.2.3.1	Pack O'PAYS	
	Dépôt initial	75 EUR/an
	Solde minimum à conserver	175 EUR
2.1.2.3.2	Taux d'intérêt	100 EUR 3,5%/an
	Frais sur versement	" Par palier 3,5 EUR de 0 à 1000 EUR 8 EUR de 1001 à 2000 EUR 10 EUR de 2001 à 3000 EUR 12 EUR de 3001 à 5 000 EUR 0,34% du montant au-delà de 5 000 EUR "
	Frais sur remise chèque	" Par palier 3,2 EUR de 0 à 1 000 EUR 7 EUR de 1001 à 3 000 EUR 10 EUR de 3001 à 5 000 EUR 15 EUR de 5001 à 25 000 EUR 0,07% au-delà 25 000 EUR max 30 EUR "
	Frais sur appels de fonds	Aucun
	Frais sur mises à disposition	5 000 FCFA par palier de 2 500 EUR
	Offre Diaspora Régionale	
	Pack SINI YENSIGI	4 000 FCFA/mois
	Diaspora Niger	10 000 FCFA, limité à 10 millions FCFA
	Dépôts sur un compte de Banque Atlantique Niger à partir de la Côte d'Ivoire	
	Diaspora Burkina Faso	5 000 FCFA, limité à 10 millions FCFA
	Dépôts sur un compte de Banque Atlantique Burkina Faso à partir de la Côte d'Ivoire	
	Diaspora Sénégal	5 000 FCFA, limité à 5 millions FCFA
	Dépôts sur un compte de Banque Atlantique Sénégal à partir de la Côte d'Ivoire	
2.1.2.3.3	Assistance Décès Rapatriement	selon formule choisie
	Atlantique Assistance Diaspora	Aucun
2.1.2.3.4	Frais de clôture	
2.1.2.3.5	Compte Epargne Atlantique	5 000 000
	dépôt initial	" Taux Progressif : MONTANTS TAUX 5 000 000 à 10 000 000 F CFA 3,5 % 10 000 001 à 50 000 000 F CFA 3,75% 50 000 001 à 100 000 000 F CFA 4% Au-delà de 100 000 000 F CFA 4,25% "
	Taux d'intérêt	5 000 000 Néant sauf compte Diaspora et compte épargne Atlantique
	Solde minimum à conserver	
	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
2.1.3	Relevés de compte	
2.1.3.1	Mensuel	Gratuit
2.1.3.2	A la demande (mois en cours)	1 500 FCFA / Page
2.1.3.3	Autre période (tarif par mois)	5 000 FCFA pour les relevés Hebdomadaires / 20.000 FCFA pour les relevés journaliers
2.1.4	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.5	Autre type de relevé de comptes	Relevé de compte par mail (sauf relevé mensuel) : 2500/ compte
2.1.6	Attestations bancaires	
2.1.6.1	Attestation de solde	10 000 HT
2.1.6.2	Attestation de non engagement	20 000 HT
2.1.6.3	Autres types d'attestations bancaires	20 000 HT
2.1.7	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	4%
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	"Gratuit
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Gradué sur Compte d'épargne Diaspora Internationle
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	(Cf Epargne Diaspora)"
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	4%
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	3,5% / an
2.1.9	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	minimum 2%
2.2	Moyens de paiement	Non applicable
2.2.1	Chèques	100 FCFA par versement
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	
2.2.1.1.2	Chèques barrés/vignette	
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	Gratuit
	Lettre-chèques barré	20 FCFA par feuillet / vignette
	Lettre-chèque non barré	
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	Gratuit
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	20 FCFA par feuillet / Min 500 feuillets
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	15.000
2.2.1.2	Chèques de guichet	20.000
2.2.1.3	Certification de chèque	(Voir tarifs transferts)
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	Gratuit
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Voir chèque de banque
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10.000
2.2.1.6.1	Levée d'opposition sur chèque par l'émetteur	15.000
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	15.000
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provision	15.000
2.2.1.8.1	Frais de rejet pour autres motifs	10.000
2.2.1.8.2	Frais sur remise de chèque revenue impayée	30.000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé < à Montant X CFA (montant à préciser)	5.000
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	8.000
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	N/A
2.2.1.12	Autres types de chèques	au réel
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	au réel
2.2.1.14	Encaissement de chèques	N/A Frais inclus dans le coût d'acquisition de la carte
2.2.1.14.1	Encaissement de chèque en Côte d'Ivoire	"Frais de dossier : Gratuit; Date de valeur : J+1 chèque BACI; Date de valeur chèque confrère : J+2"
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	"Gratuit, Date de valeur J+2"
2.2.1.14.3	Encaissement de chèques hors UEMOA	"Frais de dossier : Gratuit; Commission de change : Gratuit; Frais d'envoi 15.000; Commission d'encaissemennt 5 000; Date de valeur J+30"
2.2.1.14.4	Encaissement de chèques zone Euro	"Commission d'encaissement 5 000; frais d'envoi 15.000; Date de valeur J+30"
2.2.1.14.5	Encaissement de chèques autres devises	"Frais de dossier : Gratuit; Commission de change : Gratuit; Frais d'envoi 15.000; Commission d'encaissemennt 5 000; Date de valeur J+30"
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	Selon le type de carte
2.2.2.1.1.1.	Carte Atlantique Privilège / KORA	
	Coût d'acquisition et de renouvellement	12 000 FCFA /an
	Frais sur retraits DAB BACI	Gratuit
	Frais sur retraits DAB GIM UMOA	500 FCFA
	Frais de Réédition de code	5 000 FCFA
	Réédition code confidentiel / GAB	1 818 FCFA
	Frais d'opposition	10 000 FCFA
	Frais retrait DAB groupe BA	400 à 450 FCFA
2.2.2.1.1.2.	Carte Atlantique Epargne / TAM TAM	
	Coût d'acquisition et de renouvellement	7.000 FCFA / an
	Compte d'épargne ordinaire	7 000 FCFA /an
	Compte d'épargne Atlantique	7 000 FCFA /an
	Frais sur retraits DAB BACI	Gratuit
	Frais sur retraits DAB GIM UMOA	500 FCFA
	Frais de Réédition de code	5 000 FCFA
	Réédition code confidentiel / GAB	1 818 FCFA
	Frais d'opposition	10 000 FCFA
	Frais sur retraits DAB GIM UMOA	500 FCFA
	Frais retrait DAB groupe BA	400 à 450 FCFA
2.2.2.1.1.3.	Carte VISA Classique /BALAFON	
	Acquisition (coût assurance inclus)	33 000 FCFA
	Renouvellement (coût assurance inclus)	33 000 FCFA
	Carte supplémentaire (coût assurance inclus)	33 000 FCFA
	Remplacement carte	33 000 FCFA
	Carte supplémentaire (coût assurance inclus)	47 301 FCFA
	Remplacement carte	47 302 FCA
2.2.2.1.1.4.	Carte MasterCard WORLD ELITE	
	Acquisition (coût assurance inclus)	250 000FCFA
	Renouvellement (coût assurance inclus)	250 000FCFA
	Carte supplémentaire (coût assurance inclus)	250 000FCFA
	Remplacement carte	250 000FCFA
2.2.2.1.1.5.	Carte VISA Gold	
	Acquisition (coût assurance inclus)	77.000 FCFA
	Renouvellement (coût assurance inclus)	77.000 FCFA
	Carte supplémentaire (coût assurance inclus)	77.000 FCFA
	Remplacement carte	77.000 FCFA
2.2.2.1.1.5.	Carte VISA Gold	
	Acquisition (coût assurance inclus)	77.000 FCFA
	Renouvellement (coût assurance inclus)	77.000 FCFA
	Carte supplémentaire (coût assurance inclus)	77.000 FCFA
	Remplacement carte	77.000 FCFA
2.2.2.1.1.6.	Carte Visa Platinum	
	Acquisition (coût assurance inclus)	110 000 FCFA
	Renouvellement (coût assurance inclus)	110 000 FCFA
	Carte supplémentaire (coût assurance inclus)	110 000 FCFA
	Remplacement carte	110 000 FCFA
2.2.2.1.2.	Tarifs communs aux cartes VISA	
	Commissions sur retrait à BACI	Gratuit
	Commissions sur retrait GIM UMOA	500 FCFA
	Commissions sur retrait Filiales BA UMOA	400 à 450 FCFA
	Commissions sur retraits Banques Hors GIM UMOA	5 000 FCFA
	Commissions sur retraits à l'International	5 000 FCFA
	Commissions demandes de soldes GIM UMOA	250 FCFA
	Réédition code confidentiel	5 000 FCFA
	Réédition code confidentiel / GAB	1818 FCFA
	Mise en opposition	10 000 FCFA
	Mainlevée	Gratuit
	Frais de modification de plafond	Gratuit
	Frais d'envoi de cartes à domicile	Au réel
2.2.2.1.4	"Consultation de solde aux Guichets Automatiques de Banque de la banque du client"	
	" Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB)	Gratuit
2.2.2.1.5	des confrères de la zone UEMOA"	500
	"Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone hors UEMOA"	Dépend de la banque 330
	Mini relevé	Gratuit
	Frais de gestion mensuels	Néant
2.2.2.1.6	Frais annuels	
	"Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe"	Non applicable
	Banque Unique	
	Commission de transfert	10.000 FCFA / Limité à 10 millions de FCFA
	Diaspora	5.000 FCFA / Limité à 10 millions de FCFA
	Diaspora Niger	7.000 FCFA / Limité à 10 millions de FCFA
	Diaspora Burkina Faso	
	Diaspora Sénégal	
2.2.2.1.7	Carte prépayée	
2.2.2.1.7.1	Atlantique Traveler (carte en Euros)	
	Coût d'acquisition:	10 000 FCFA HT
	Montant minimum de Chargement	5 000 FCFA
	Taux de chargement HT	2,2% TTC
	Frais sur retraits	3 280 FCFA
	Frais de Réédition de code	2 000 FCFA
	Frais d'opposition HT	10 000 FCFA
	Frais de clôture de carte	FRANCO
2.2.2.1.7.2	RemplacementAtlantique Traveler (carte en Euros)	10 000 FCFA HT
	Atlantique Hajj (carte en Rial)	
	Coût d'acquisition:	"Entre 5 000 FCFA et 132 000 FCFA en fonction des assurances souscrites"
	Montant minimum de Chargement	20 000 FCFA
	Taux de chargement	Gratuit
	Frais sur retraits	3 280 FCFA
	Frais de Réédition de code	5 000 FCFA
	Frais d'opposition	10 000 FCFA
2.2.2.1.8	Remplacement de carte	Entre 5 000 FCFA et 132 000 FCFA en fonctiondes assurances souscrites
2.2.2.1.9	Chargement de la carte	
	Atlantique Traveler (carte en Euros)	2,2% TTC
	Atlantique Hajj (carte en Rial)	Gratuit
2.2.2.1.10	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB)	
	Atlantique Traveler (carte en Euros)	5 Euros
	Atlantique Hajj (carte en Rial)	Gratuit
2.2.2.1.11	"Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) (pays X) hors Guichets	5 Euros
	Automatiques de banque (GAB) (banque X)"	Gratuit
	Atlantique Traveler (carte en Euros)	5 Euros
2.2.2.1.12	Atlantique Hajj (carte en Rial)	Gratuit
	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors Côte d'Ivoire	N/A
	Atlantique Traveler (carte en Euros)	15 000 FCFA/ mois
	Atlantique Hajj (carte en Rial)	15 000 FCFA/ mois
2.2.2.1.13	Transfert de carte à carte	250 FCFA/ mois
2.2.2.1.14	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	Gratuit
2.2.2.1.15	Achat Terminal de PaiementElectronique (TPE) et internet hors pays X	Gratuit
2.2.2.1.16	Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Gratuit
2.2.2.1.17	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux	Gratuit
2.2.2.1.18	de Paiements Electroniques (TPE)	10000 FCFA HT
2.2.2.1.19	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux	"Entre 5 000 et 132 000 en fonction des assurances souscrites"
2.2.2.1.20	de Paiements Electroniques (TPE)	N/A
2.2.2.1.21	Paiement dans la zone UEMOA	Gratuit
	Paiement hors zone UEMOA	
2.2.2.1.22	Remplacement de la carte	98 395 FCFA
2.2.2.1.23	Atlantique Traveler (carte en Euros)	65 600 FCFA
2.2.2.1.24	Atlantique Hajj (carte en Rial)	
	Relevé de compte en ligne	1,50%
	Assistance clientèle par un opérateur banque X	entre 50 000 FCFA et 75 000 FCFA
	Carte de crédit MASTERCARD	4% Forex 10 Euros min
	Atlantique Premium (en Euros)	13%
	Coût d'acquisition carte principale	11%
	Coût d'acquisition carte secondaire	5 000 FCFA
	Ligne de crédit comprise en 655 960 FCFA et 6 559 570 FCFA	10 000 FCFA
	Taux d'intérêt	
	Frais de dossiers (une fois)	12.000 FCFA
	Commissions de retrait	7 000 FCFA
	Commissions sur retraits	30.000 FCFA
2.2.2.2	Commissions sur achats	250 000 FCFA
2.2.2.2.1	Frais de Réédition de code	70.000 FCFA
2.2.2.2.2	Frais d'opposition HT	100.000 FCFA
2.2.2.2.3	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	10000 FCFA HT
2.2.2.2.4	Carte Atlantique Privilège / KORA	
2.2.2.2.5	Carte Atlantique Epargne / TAM TAM	Entre 5 000 FCFA et 132 000 FCFA
2.2.2.2.6	Carte VISA Classique / BALAFON	en fonctiondes assurances souscrites
	Carte Mastercard WORLD ELITE	
		en fonctiondes assurances souscrites
2.2.2.2.7	Carte VISA Gold	65 000 FCFA
2.2.2.2.8	Carte Visa Platinum	12.000 FCFA
2.2.2.2.9	Atlantique Traveler en EUR	7.000 FCFA
2.2.2.3	Atlantique Hajj en Rial	30.000 FCFA
2.2.2.3.1	Atlantique Premium	250 000 FCFA
2.2.2.3.2	Confection de carte en urgence	70.000 FCFA
2.2.2.3.3	Carte Atlantique Privilège / KORA	100.000 FCFA
2.2.2.3.4	Carte Atlantique Epargne / TAM TAM	7 000 FCFA
2.2.2.3.5	Carte VISA Classique / BALAFON	10000 FCFA HT
2.2.2.3.6	Carte Mastercard WORLD ELITE	Entre 5 000 FCFA et 132 000 FCFA en fonctiondes assurances souscrites
	Carte VISA Gold	65 000 FCFA
	Carte Visa Platinum	Voir tarifs d'acquisition
	Carte Atlantique Epargne / TAM TAM	5.000
2.2.2.4	Atlantique Hajj en Rial	Gratuit
2.2.2.5	Atlantique Premium	
2.2.2.6	Frais de reconfection de carte (sauf défectuosité)	10.000
2.2.2.7	Réédition du code confidentiel	Gratuit
2.2.2.7.1	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	Gratuit
2.2.2.7.2	Opposition carte	Gratuit
2.2.2.8	Par le client: perte ou vol	Au réel
2.2.2.9	Par la banque: usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.10	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Gratuit
2.2.2.11	Modification de contrat (carte, plafond..)	
2.2.2.12	Expédition à domicile: frais d'envoi minimum	
2.2.2.13	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.13.1	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	500 FCFA
	Prestations Services monétiques (consulation/édition de solde;	500 FCFA
	consultation/édition de solde d'historique)	5 000 FCFA
	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	400 FCFA - 450 FCFA
	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales (GIM UEMOA)	250 FCFA Gratuit
	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	Gratuit
2.2.2.14	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.1	* Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Réseau Banque Atlantique (Hors BACI)	
2.2.2.14.2	Service accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
	* Consultation/édition de solde dans la banque client	
	* Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	
	* Consultation/édition d'historique de solde	
	Paiements	
	* Dans la zone UEMOA	
	* Hors zone UEMOA	
2.2.3	Virements et prélèvements	
2.2.3.1	Virements reçus	Gratuit
	Virement émis en interne (BACI)	Gratuit
	Virement émis vers confrère	
	" Virement par place vers un tiers (STAR-UEMOA) inférieur à 50 000 000"	5 000 FCA
	" Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) A partir de 50 000 000"	10 000 FCFA
	Virements vers confrère (SICA-UEMOA)	3 000 FCFA
2.2.3.1.2	Frais de modification	3 000 FCFA
2.2.3.1.3	Frais de suppression	3 000 FCFA
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
	" Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) inférieur à 50 000 000"	5 000 FCA
	" Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) A partir de 50 000 000"	10 000 FCFA
2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires	Gratuit
2.2.3.1.6	et internationaux Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.6.1	* Création du dossier	
2.2.3.1.6.2	* Exécution des opérations	Gratuit
	Exécution vers un autre compte BACI	
	Exécution vers un compte chez un confrère	Gratuit
2.2.3.1.7	Modification de Virement Permanent	3.000 FCFA
2.2.3.1.8	Suppression de virement permanent	3.000 FCFA
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	3.000 FCFA
2.2.3.1.9.1	Vers une agence BACI	
	Mises à disposition inférieur ou égal à 5 000 000	
	Mises à disposition de 5 000 001 à 10 000 000	5 000
	Mises à disposition Plus de 10 000 000	10 000
2.2.3.1.9.2	Vers une banque dans l'UMOA	20 000
	Mises à disposition inférieur ou égal à 5 000 000	
	Mises à disposition de 5 000 001 à 10 000 000	15 000
	Mises à disposition Plus de 10 000 000	20 000
2.2.3.2	Prélèvements	30 000
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	* Création de dossier	
2.2.3.2.1.2	* Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	10.000 FCFA
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	500 FCFA par client prélevé
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Gratuit
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Gratuit
2.2.3.3	Effets de Commerce	Gratuit
2.2.3.3.1	Délivrance de carnet d'effets de commerce (Lettre de change et billet à ordre)	100 FCFA par feuillet / vignette
2.2.3.3.2	Frais de destruction de carnet d'effets de commerce (après 3 mois sans retrait)	10 000 FCFA

III - SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J
3.1.2	Remise de chèque	
3.1.2.1.	Chèques BACI	J+1
3.1.2.2.	Chèques Confrères	J+2
3.1.2.3.	Encaissement en zone Euro	J+30
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J+1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6	Livrets d'épargne	
3.1.6.1	Mouvements créditeurs	J+Quinzaine
3.1.6.2	Mouvements débiteurs	J+Quinzaine
3.1.7	Remise d'effets à l'encaissement	J+1
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quelque soit le guichet	Gratuit
3.2.2	(hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.3	Retrait d'espèces dans la banque du client quelque soit le guichet,	15.000
3.2.4	à l'exception des opérations par chèques de guichet	Voir tarif des transferts
3.2.5	Emission chèque de banque en FCFA	30.000
3.2.6	Emission chèque de banque en autres devises	15.000
3.2.7	Rejet de chèque	50.000
3.2.8	Demande d'opposition	Frais selon facture de l'huissier, notification de protêt 30.000
3.2.9	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt	
3.2.10	Protêt	50.000
3.2.11		Gratuit
3.2.12	Frais de circularisation	Gratuit
3.2.13	Changement de signature	Gratuit
3.2.14	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.15	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client,	Gratuit
3.2.16	notamment d'identification	50.000
	Changement de garde de titre	Gratuit
	Frais de nantissement	
	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	
	Frais de reclassement	

IV - AUTRES SERVICES (divers)

4.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
4.1.1	0 à 30 jours	10.000
4.1.2	30 à 60 jours	10.000
4.1.3	60 à 90 jours	10.000
4.1.4	Plus d'un an	30.000
4.1.5	Supplément par photocopie	1.000
4.2	Boîte à lettres	30.000/ an/ casier
4.3	Location de coffre-fort	
4.3.1	Caution	275.000
4.3.2	Location annuel petit	100000
4.3.3	Location annuel moyen	150000
4.3.4	Location annuel grand	250000
4.4	Frais de reproduction de clé	Gratuit
4.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit
4.6	Demande de renseignements financiers	Gratuit
4.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50.000
4.8	Abonnement mensuel au site internet	2.000
4.9	Successions	
4.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
4.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Actif successoral inférieur à 100 000 FCFA / Gratuit Actif successoral supérieur ou égal à 100 000 FCFA/2,2% HT
4.9.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
4.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Selon conditions de compte quand il était actif.
4.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
4.11.1	* Lettre d'avertissement	50.000
4.11.2	* Lettre d'injonction	50.000
4.11.3	Commission de main levée	50.000
4.12	Attestation d'avoirs	10.000
4.13	Reconstitution d'extrait de compte	1.000/page
4.14	Autres types de services	
4.14.1	Commission de mouvement	Gratuit
4.14.2	Commission de plus fort découvert	1/12 pour mille
4.14.3	Relevé mensuel	Gratuit
4.14.4	Relevé hebdomadaire	5 000 /mois
4.14.5	Relevé journalier	20 000 /mois
4.14.6	Relevé à la demande	1 000 /page
4.14.7	Frais de fax	1 000 /page
4.14.8	Frais demande de position au guichet	1 000
4.14.9	Frais de dossier de procuration	Gratuit
4.14.10	Frais de modification d'adresse et de nom	Gratuit
4.14.11	Frais de changement de signature	Gratuit
4.14.12	Produits de Bancassurance	
4.14.12.1	ASSURANCES VIE - Produits Guichets	Selon tarifs

BANQUE ATLANTIQUE

TBB = 10,75 % | N/A = Non applicable

CANEVAS DE PRÉSENTATION HARMONISÉE DES TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES BANCAIRES

Au titre du second semestre 2022

I - CHAMP D'APPLICATION

Les conditions générales de banque, consignées dans le présent recueil, s'appliquent aux opérations réalisées en Côte d'Ivoire par la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI), au profit de sa clientèle.
Les conditions et règlements édictés par les Autorités Monétaires s'appliquent de plein droit, même s'ils ne figurent pas explicitement dans le présent recueil. Il en est de même pour les normes découlant d'accords conclus entre la BACI et ses partenaires.
Les conditions sont déclinées conformément aux dispositions de l'Instruction n°004-5-2015 du 8 mai 2015 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), établissant un canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les Établissements de crédit à leur clientèle, à savoir :

I - Les conditions générales du compte ;
II - Les services rattachés au fonctionnement du compte ;
III - Les services bancaires ;
IV - Les services banque à distance ;
V - La gestion des incidents de paiement ;
VI - Les opérations sur titre ;
VII - Les opérations de change ;
VIII- Les opérations de crédits ;
IX - Les opérations avec l'étranger ;
X - Les autres services (divers).

Pour toute réclamation, bien vouloir contacter le Service organisation et qualité au numéro : +225 27 20 31 59 50

II - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

De façon générale, sont à la charge du client, tous impôts et taxes quelconques présents et à venir prévus par les présentes conditions. Les tarifs mentionnés s'entendent hors taxes.
Toutes les taxes, en particulier la TVA et l'IRC/IRVM, sont intégralement à la charge de la clientèle et retenues à la source suivant les textes en vigueur.
Tout service ou opération donnera lieu à la perception d'une commission à la charge du client à l'exception de ceux définis par l'Instruction de la BCEAO n°004-6-2014 du 25 juin 2014 relative aux services bancaires offerts à titre gratuit par les Établissements de crédits de l'UMOA à leur clientèle.

2.1. Places bancables et dates de valeur
-Les places bancables sont celles où la BCEAO est soit installée, soit représentée.
-Les dates de valeur sont toujours exprimées en jours ouvrables. Le samedi est considéré comme jour non ouvrable.

2.2. Monnaie
Les tarifs indiqués dans le présent recueil sont exprimés en Francs CFA (FCFA) hors TVA sauf disposition expresse contraire.
Pour les tarifs en EURO, une parité fixe est établie entre l'EURO et le Franc CFA à raison de 1 EUR pour 655,957 FCFA.

2.3. Périodicité d'arrêté des comptes
Les arrêtés sont effectués aux périodicités suivantes :
-Comptes de chèques et comptes courants : chaque fin de mois
-Comptes d'épargne : deux fois par an en fin juin et fin décembre

2.4. Opérations interbancaires
Les opérations entre banques ne sont pas soumises aux conditions fixées par le présent texte.
En cas de crédit consortial, l'accord des banques du consortium peut amener à déroger aux conditions du présent texte.
Une commission d'arrangement sera prise dans les cas de risk sharing inter-filiales.
Les crédits aux établissements financiers peuvent également être accordés à des conditions spéciales.

2.5. Taux débiteurs
-Le Taux de Base Bancaire (TBB) est de : 10,75%
-Le Taux d'usure est de 15% à partir du 1er janvier 2014
-Le Taux Moyen Mensuel du Marché Monétaire (T.M.M) : 4,5% à fin mars 2019.
-Le Meilleur Taux Débiteur (MTD) de la BACI varie en fonction des conditions du marché.

2.6. Autres frais à la charge du client.
Les frais de télex/Swift/téléphone/fax/courrier sont appliqués sur la base du tarif pratiqué par les différents prestataires et majorés comme ci-dessous.

B - TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS A LA CLIENTELE DES ENTREPRISES ET ONG

I- CONDITIONS GENERALES DU COMPTE

		FCFA/HT
1.1		
1.1.1	Conditions d'ouverture de compte Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	"Montant minimum : 10.000.000 FCFA Montant maximum : pas de maximum
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Durée minimum : 3 mois Tarification : Taux progressif, fonction de la durée de placement N/A
1.1.1.2		Aucun
1.1.1.3	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Aucun
1.1.1.4	Compte courant	N/A
1.1.1.5	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	N/A
1.1.1.6	Autres types de comptes	
1.2	Assurance décès accidentel associé au compte courant	Gratuit
1.2.1	Conditions de Clôture de compte	N/A
1.2.2	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.3	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.4	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	N/A
1.2.5	Lettre de clôture juridique Autres types de clôture de comptes	

II- SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Taux de base bancaire (TBB)	10,75%
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	1/12 pour mille
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	
2.1.1.3.1.	Sociétés	1/4 pour mille minimum 10.000
2.1.1.3.2.	Entreprises individuelles	1/4 pour mille minimum 1.000
2.1.1.3.3.	Associations et ONG	Gratuit
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	25 000 FCFA HT sur compte autorisé
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	25 000 FCFA HT sur compte autorisé
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	12 000 FCFA HT
2.1.1.6.1	Société en constitution	Gratuit
2.1.1.6.2	Associations et ONG	5.000
2.1.1.6.3	Autres sociétés (Entreprises Individuelles, SA, SARL,Coopératives, Groupements. etc.)	12.000 FCFA HT
2.1.1.7	Arrêté de compte	Gratuit
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel	Gratuit
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	
2.1.2.3.1.	relevé papier	1.500/ page
2.1.2.3.2.	relevé par e-mail	2.500/compte
2.1.2.3.3.	relevé par fax	1.000/ page
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	
2.1.2.4.1.	Hebdomadaire	5.000/mois
2.1.2.4.2.	journalier	20.000/mois
2.1.3	Attestations bancaires	15.000
2.1.3.1	Attestation de solde	15.000
2.1.3.2	Attestation de non engagement etc	50 000
2.1.3.3	Confirmation bancaire	50.000
2.1.3.4	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.3.4.1	Attestations de capacité financière	25000
2.1.3.4.2	Attestation de ligne de crédit	25000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.5	Frais de procuration	50 000
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	N/A
2.1.6.2	Autres dépôts	Sur consultation
2.1.6.2.1.	Dépôts à terme	Sur consultation
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur compte à terme	Sur consultation
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	
2.2	Moyens de paiement	Gratuit
2.2.1	Chèques	Sur devis
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	15.000
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	20.000
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	Voir tarifs transferts
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	N/A
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	10.000
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	15.000
2.2.1.2	Certification de chèque	15.000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	15.000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10.000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	30.000
2.2.1.5.1.	Levée d'opposition	N/A
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	au réel
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	au réel
2.2.1.8	Forfait chèque impayé < à montant X FCFA (montant à préciser)	30.000
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Frais inclus dans le coût d'acquisition de la carte
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	Crédit au plus tard le premier jour ouvré
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	suivant celui de l'encaissement
2.2.1.13	Encaissement de chèques	"Zone Euro
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Date de valeur J+30 Frais d'envoi - 15 000
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Commission d'encaissement - 5000"
2.2.2	Cartes bancaires	N/A
2.2.2.1	Renouvellement / Cotisation annuelle	N/A
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	N/A
	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) / Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) de la banque du client	N/A
	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banques (GAB) des confrères de la zone UEMOA	N/A
	Consultation de solde	N/A
	Mini relevé	N/A
2.2.2.1.2	Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.2	Frais annuels	N/A
2.2.2.3	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc)	N/A
2.2.2.4	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	N/A
2.2.2.5	Confection de carte en urgence	N/A
2.2.2.6	Frais de reconfection de carte (sauf défectuosité)	N/A
2.2.2.7	Réédition de code confidentiel	N/A
2.2.2.7.1	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	N/A
2.2.2.7.2	Opposition carte	N/A
2.2.2.8	Par le client: perte ou vol	N/A
2.2.2.9	Par la banque: usage abusif (Société)	N/A
2.2.2.10	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	N/A
2.2.2.11	Modification de contrat (carte, plafond...)	N/A
2.2.2.12	Expédition à domicile: frais d'envoi minimum	N/A
2.2.2.13	Ouverture de dossier de fraude	N/A
2.2.2.13.1	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte) Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique)	N/A N/A
	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets	N/A
	Distributeurs Automatiques de Billets de la banque du client	N/A
	Distributeurs Automatiques de Billets dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	N/A
2.2.2.13.2	Distributeurs Automatiques de Billets autres banques locales (GIM UEMOA)	N/A
	Distributeurs Automatiques de Billets Hors zone UEMOA	N/A
	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	N/A
2.2.2.14	Consultation/édition de solde dans la banque du client	N/A
2.2.2.14.1	Consultation/édition d'historique de solde	N/A
2.2.2.14.2	Paiements	N/A
	Dans la zone UEMOA	
	Hors zone UEMOA	
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
	Virement émis en interne (BACI)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement émis vers confrère	
	- Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA)	3 000 FCA
	- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) Inférieur à 50 000 000	5 000 FCFA
	- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) A partir de 50 000 000	10 000 FCFA
2.2.3.1.3	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.4	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
	- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) Inférieur à 50 000 000	5 000 FCA
	- Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA) A partir de 50 000 000	10 000 FCFA
2.2.3.1.5	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
	- Ouverture de dossier	Gratuit
	- Exécution de l'opération	Gratuit en interne/ 3 000 vers confrère
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.1.9		
2.2.3.2	Prélèvements	Gratuit
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	Gratuit
	- Ouverture de dossier	500/ prélèvement
	- Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	500/ prélèvement
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4	Paiement d'un prélèvement	Gratuit
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	Gratuit
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	Gratuit
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	
2.2.3.3	Effets de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	Gratuit
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	3.000/ effet
2.2.3.3.3	Commission de bordereau	0,25 %- Min 2 000
2.2.3.3.4	Commission d'endos	Gratuit
2.2.3.3.5	Intérêt	selon conditions négociées
2.2.3.3.6	frais de reclamation	10.000/Effet
2.2.3.3.7	Port de lettre	Gratuit
2.2.3.3.8	Frais fixe	2.500/Effet
2.2.3.3.9	Frais de protêt	selon facture de l'huissier + notification au débiteur 30.000
2.2.3.3.10	Frais d'impayé	10.000
2.2.3.3.11	Frais de prorogation d'échéance	10.000
2.2.3.3.12	Nombre de jour minimum	15 jours
2.2.3.3.13	Autres effets de commerce	Néant
2.2.3.3.14	Retrait d'effet du portefeuille	0,25% Min : 2 000
2.2.3.3.15	Délivrance de canet d'effet de commerce (Lettre de cahnge et Bille à ordre)	100 F CFA paar feuille / vignette
2.2.3.3.16	Frais de destruction de carnet d'effets de commerce (après 3 mois sans retrait)	10 000 F CFA

III- SERVICES BANCAIRES

3.1	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	
3.1.2.1	Remise de chèque BACI	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.2.2.	Remise de chèque Confrère	Crédit au plus tard le 2ème jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.2.3.	Remise chèque devise	J+30
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J+1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	J
3.1.6	Livrets d'épargne	J+15 au crédit / J-15 au débit
3.1.7	Remise d'effets à l'encaissement	J+1
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	15.000 sur place / 20.000 chèque de banque UMOA
3.2.4	Emission chèque de banque en autres devises	Voir tarif transferts
3.2.5	Rejet de chèque	30.000 pour insuffisance de provision;
3.2.6		5.000 pour autres motifs
3.2.7	Demande d'opposition	
3.2.8	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	15.000
3.2.9	Protêt	50.000
3.2.10	Frais de circularisation	Frais de protêt selon facture de l'huissier; notification de protêt à chaque débiteur
3.2.11	Changement de signature	50.000
3.2.12	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.13	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.14	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.15	Frais de nantissement	N/A
3.2.16	Frais de saisie attribution (ATD)	Gratuit
3.2.17	Frais de reclassement	50.000
	Autres types de services bancaires	Gratuit

IV- SERVICE BANQUE A DISTANCE

		FCFA/HT
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	N/A
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	3 000 FCFA HT/ banque bénéficiaire
4.4	Services SMS	N/A
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	
4.5.1	ANET	
4.5.1.1	Professionnels	5.000 HT / mois
4.5.1.2	PME/PMI	15000 HT / mois
4.5.1.3	Grandes Entreprises	15.000 HT / mois
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	2.500
4.7	Autres types de services banque à distance	
4.7.1	Envoi de relevé quotidien par Swift : SwiftMT940/950/103	10 000 FCFA HT/compte/mois

V- GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	30.000
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	N/A
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Au réel
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	30.000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	30.000
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	N/A
5.8	Certificat de non-paiement	Gratuit
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	Frais de rejet de chèque pour autre motif : 5000

VI- OPERATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	N/A
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	N/A
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	N/A
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	N/A
6.5	Relevé mensuel	N/A
6.6	Relevé de titres à la demande	N/A
6.7	Autres types d'opérations sur titres	N/A

VII- OPERATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1.	Achat de devises par la banque	Gratuit
7.1.2.	Vente de devises à la banque	
7.1.2.1.	Euros	2%
7.1.2.2.	Autres devises client BACI	3%
7.1.2.3.	Autres devises client occasionnel	4%
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	N/A
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	
7.4	Autres types d'opérations de change	N/A

VIII- OPERATIONS DE CREDIT

8.1	Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB+Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD+Marge)	TBB+Marge
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	TBB+Marge
8.1.3	Crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+Marge
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD+Marge)	TBB+Marge
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD+Marge)	TBB+Marge
8.1.6	Crédit-bail	"TBB+Marge (Cotation) Frais de dossier - 1% du montant du financement TTC, avec un minimum de 70 000 FCFA TTC, et un maximum de 250 000 FCA TTC"
8.1.6.1	Mobilier	TBB+Marge
8.1.6.2	Immobilier	N/A
8.1.7	Financement en devises	N/A
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	N/A
8.1.9	Autres financements en devises	N/A
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	
8.1.10.1.	Taux	TBB+Marge, Minimum 5.000
8.1.10.2.	Commission de bordereau	0,25 %- Min 2 000
8.1.10.3.8.1.10.4	Commission fixe	2 500/Effet
	Frais d'impayé	10 000/Effet
8.1.10.5.	Frais de prorogation	30 000/Effet
8.1.10.6.	Frais de réclamation	10 000/Effet
8.1.10.7.	Nombre de jour minimum	15 jours
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	
8.1.11.1	Frais de dossier	
8.1.11.1.1	Montant de la facilité	1,5% HT et suivant accord du Comité
8.1.11.2.	"Commission d'engagement (tirage sur ligne de crédit court, moyen et long terme; crédit spot; avance sur bon de commande; avance sur facture."	0,3% du montant mis en place
8.1.11.3.	Commission de Prorogation d'échéance (tirage spot; avance sur bon de commande; avance sur facture)	0,25% HT du montant du tirage
8.1.11.4.	Taux	TBB + Marge
8.1.11.5.	Commission de dépassement sur compte non autorisé	25 000 FCFA
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	TBB+marge
8.1.13	Autres types de crédit de trésorerie	TBB+marge
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Caution sur marche	
8.2.1.1.	Commission de dossier	20.000
8.2.1.2.	Frais	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	
8.2.2.1.	Commission de dossier	20.000
8.2.2.2.	Frais	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
8.2.3	Aval de traites	
8.2.3.1.	Commission de dossier	20.000
8.2.3.2.	Frais	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
8.2.4.	Cautions en faveur du Conseil Café Cacao	
8.2.4.1.	Commission de dossier	20.000
8.2.4.2.	Frais	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
8.2.5.	Lettres de garantie pour absence de document	
	Commission de dossier	20.000
8.2.5.1.	Frais	3% par an-Mini:30 000/Trimestre indivisible
8.2.5.2.	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	10.000
8.3.1		
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	
8.3.3	Modification simple (date d'échéance n° de compte ou périodicité)	10.000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	10.000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	20.000
8.3.6	Demande de décompte	Gratuit
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	5.000
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Néant
8.3.9	Commission d'engagement	0,3 % du montant mis en place
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	
8.3.11	Pénalités de remboursement anticipé	2%
8.3.12	Pénalités de remboursement anticipé (prêts à remboursement in fine)	1%
8.3.13	Frais de levée d'hypothèque (hors frais notariés et d'enregistrement)	10.000

IX- OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

9.1	Encaissement chèque et effet en devises	
9.1.1	Euro	
9.1.1.1	Commission prorogation - commission rapatriement	Gratuit
9.1.1.2	Commission d'encaissement	5.000
9.1.1.3	Frais d'envoi	15.000
9.1.1.4	Provisions pour RETOUR sur effets impayés	
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	15.000
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change 0,5%	Gratuit
9.1.2.2	Commission d'encaissement 0,15% minimum	1,5% Min 10.000
9.1.2.3	Frais d'envoi	15.000
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	15.000
9.1.2.5	Provision pour retour de chèque impayé	N/A
9.2	Emission de chèques et effets en devises	
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	5.000
9.2.1.2	Commission de transfert	1,5%* minimum 10.000
9.2.1.3	Taxe	0,06%
9.2.1.4	Frais swift	15.000
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	N/A
9.2.2	Autres devises	
9.2.2.1	Frais de dossier	5.000
9.2.1.2	Commission de transfert	1,5% * minimum 10.000
9.2.2.3	Taxe	0,06%
9.2.2.4	Frais liés à l'autorisation de change	N/A
9.2.2.5	Frais swift	15.000
9.2.2.6	Autres types d'opérations avec l'étranger * "les frais peuvent varier selon les conditions du marché et en accord avec le client"	N/A
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone	
9.3.1	UEMOA	Gratuit
9.3.2	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
9.3.3	Frais d'encaissement	Gratuit
9.3.4	Frais de manipulation	Gratuit
9.3.5	Frais de Swift	Gratuit
9.3.6	Frais de port de lettre	N/A
9.3.7	Frais sur chèque en souffrance	8.000
9.4	Frais fixe d'impayés	
9.4.1	Transferts	
9.4.1.1.	Transferts zone UEMOA	11.000
9.4.1.2.	Vers banque du réseau Banque Atlantique	15.000
9.4.2	Vers autre Banque	
9.4.2.1.	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.2.1.1.	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	5000
9.4.2.1.2	Commission de dossier	1,5% * Mini 10 000
9.4.2.1.3	Commission de transfert	15 000
9.4.2.1.4	escomp	0,60%
9.4.2.2.	Taxe sur transferts (BCEAO)	15 000
9.4.5	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change) * "les frais peuvent varier selon les conditions du marché et en accord avec le client"	
9.5	Autres types de transferts	
9.5.1	Opérations documentaires	15 000
9.5.1.1.	Remise documentaire import	15 000/BL
9.5.1.2.	Frais de relance	1,5%*
9.5.1.3.	Commission documentaire	15 000
9.5.1.4.	Commission d'encaissement	Gratuit
9.5.1.5.	Avis de sort -télex/swift (frais de relance)	40 000
9.5.1.6.	Commission de domiciliation	0,60%
9.5.1.7.	Commission d'acceptation (éventuelle)	
9.5.2	Taxe de transfert BCEAO-Hors zone UMOA	10 000/Bordereau
9.5.2.1.	Remise documentaire export Frais de dossier	

		FCFA/HT
9.5.2.2.	Commission documentaire par jeu de connaissement	"0,10% -Mini : 10 000 5 000/BL pour Café Cacao et Cajou"
9.5.2.3.	Commission d'encaissement	0,2% -Mini : 10 000
9.5.2.4.	Port de lettre (DHL)	10 000
9.5.2.5.	Commission de domiciliation	Gratuit
9.5.2.6.	Frais de relance / Avis de sort	10 000
9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.3.1.	Commission d'annulation	30 000
9.5.3.2.	Lettre de cession bancaire	15 000
9.5.3.3.	Commission de dossier	15 000
9.5.3.4.	Commission d'ouverture	2% l'an, soit 0,5% par Trimestre mini 1 trim-Mini : 40 000
9.5.3.5.	Frais de Swift	15 000
9.5.3.6.	Commission de modification lié au montant ou à la validité	Idem commission d'ouverture
9.5.3.7.	Autre commission de modification	20 000
9.5.3.8.	Commission d'acceptation	2% l'an-Mini 1 Trim-Mini : 40 000
9.5.3.9.	Commission de paiement (ou de négociation)	1,5%* -Mini : 40 000
9.5.3.10.	Commission de domiciliation	Gratuit
9.5.3.11.	Commission de confirmation * "les frais peuvent varier selon les conditions du marché et en accord avec le client"	Taux défini selon le correspondant
9.5.4	Crédit documentaire export	15 000
9.5.4.1.	Commission de préavis d'ouverture (ou de transmission)	15 000
9.5.4.2.	Commission de dossier	0,10%-Mini : 15 000
9.5.4.3.	Commission de notification	0,25% Trim indivisible,Mini :15 000
9.5.4.4.	Commission de confirmation	1,5% p.a-Mini : 15 000,Mini 3 mois
9.5.4.5.	Commission d'acceptation	0,125%-Mini : 30 000
9.5.4.6.	Commission de paiement	Notification 0,1% et confirmation 15 000
9.5.4.7.	"Commission de modification (montant et validité)"	0,25%-Mini : 15 000 25 000
9.5.4.8.	Autres modifications	10 000
9.5.4.9.	Levée de documents (ou utilisation)	15 000
9.5.4.10.	Commission de réserve	15 000 / Envoi
9.5.4.11.	Frais de Swift	Gratuit
9.5.4.12.	Port de lettre / (DHL)	Gratuit
9.5.4.13.	Commission de domiciliation	5.000
9.5.4.14.	Commission de transmission	
9.5.8	Domiciliation recettes d'exportation	
9.5.9	Lettre de crédit	Gratuit
9.5.10	Escompte documentaire Export	Gratuit
9.5.10.1.	Frais de dossier	Gratuit
9.5.10.2.	Commission d'encaissement	Gratuit
9.5.10.3.	Frais courrier express	Gratuit
9.5.10.4.	Frais Swift	TBB + marge
9.5.10.5.	Valeur	Gratuit
9.5.10.6.	Taux d'intérêt	Gratuit
9.5.10.7.	Commission documentaire Café Cacao	
9.5.10.8.	Commission documentaire autres	Nombre de jours réels à compter de la date de l'opération d'escompte +2 j francs (Mini 5 j)
9.5.10.9.	Décompte du nombre de jours :	
9.5.10.10.	Pour produits café/cacao	Nombre de jours réels +3 j francs (Mini 10 j)
9.5.10.11.	Pour toutes autres exportations	

X- AUTRES SERVICES (divers)

10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	10.000
10.1.2	30 à 60 jours	10.000
10.1.3	60 à 90 jours	10.000
10.1.4	Plus d'un an	30.000
10.1.5	Supplément par photocopie	1.000
10.2	Boîte à lettres	30.000/ an / casier
10.3	Location de coffre-fort	
10.3.1	Caution	275.000
10.3.2	Location	150.000/ an
10.4	Frais de reproduction de clé	Gratuit
10.5	Demande de renseignements sur client	Gratuit
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	Gratuit
10.7	Demande de renseignements financiers	Gratuit
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50.000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	
10.9.1.	PME/PMI (Entreprises Individuelles)	15 000 FCFA HT / Mois
10.9.2.	Grandes Entreprises (SA ; SARL)	15 000 FCFA HT/ Mois
10.10	Information annuelle des cautions	Gratuit
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Gratuit
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Gratuit
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	Gratuit
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	
10.13.1	Lettre d'avertissement	Gratuit
10.13.2	Lettre d'injonction	Gratuit
10.14	Attestation d'avoirs	15.000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	1.000/page
10.16	Autres types de services	
10.16.1.	Mises à disposition	
10.16.1.1	Vers une agence BACI	
10.16.1.1.1	Mises à disposition inférieur ou égal à 5 000 000	5 000
10.16.1.1.2	Mises à disposition de 5 000 001 à 10 000 000	10 000